

A. APPOINTES ET SALARIES (vie privée et professionnelle) INDEPENDANTS (vie privée)

A.1. Polices avec véhicule(s)

“Polices combinées”

(voitures/camionnettes)

1.1. Vie Privée + un véhicule	93
1.2. Consommateur + un véhicule	144
1.3. Économique (hors taxes) + un véhicule	205
1.4. Conflits + un véhicule	262

Avantages polices combinées :

- Premier véhicule à 61 €
- **Couverture gratuite pour** : tous les vélomoteurs, motos, bicyclettes, remorques, caravanes
- Véhicule complémentaire à 49 €
- Motorhome, oldtimer complémentaire à 37 €
- **En co-assurance** :
 - Premier véhicule : gratuit (- 61 €)
 - Véhicule complémentaire : 50% (- 24,50 €)

A.2. Polices sans véhicule

2.1. Vie Privée	32
2.2. Consommateur	83
2.3. Économique (Accès à la justice - hors taxes)	144
2.4. Conflits	201
2.5. Après Incendie	
(partie à usage de profession libérale incluse)	
• police séparée	28
• garantie complémentaire	19
2.6. All Risk Patient	
• police séparée	27
• garantie complémentaire	20

A.3. Risques complémentaires

Autres biens immobiliers que la résidence principale et secondaire. Prime par unité.

3.1. Module de Base pour le bien immobilier	18
3.2. À la police Consommateur, Économique ou Conflits : Droit relatif aux immeubles	73
3.3. À toutes les polices reprises sous A.1. et A.2. : Protection Juridique Droit relatif aux immeubles + Bailleur (Prime par unité)	203

Réservé au propriétaire de maximum 3 unités d'habitation

Mailing et Télévente

Avantages supplémentaires